

# Adaptation française du texte *Vom Trost des Beichte* publié en 2007

## L'aveu – source de réconfort<sup>1</sup>

Gérard SIEGWALT

Ps 32, 1-5 :

Heureux qui est absous de son péché, acquitté de sa faute !

Heureux l'être humain à qui le Seigneur n'impute aucun tort, et dont l'esprit est sans fraude !

Tant que je me taisais, mes os se consumaient à gémir tout le jour ; car nuit et jour ta main pesait sur moi, mon cœur était changé en un chaume au plein feu de l'été.

Je t'ai avoué mon péché, je n'ai pas caché ma faute ; j'ai dit : je confesserai mes offenses au Seigneur, et toi tu as enlevé le poids de mon péché.

Gn 3, 1a :

Mais le serpent était le plus rusé de tous les animaux du champ que le Seigneur Dieu avait faits.

Nous voulons nous concentrer essentiellement sur ce verset tiré du deuxième récit de la création. Le Ps 32, qui est un psaume pénitentiel comme on l'appelle, nous servira d'introduction. Ce psaume parle du bienfait de l'aveu, de ce qu'on entend traditionnellement par confession auriculaire ou privée.

\*

1. Avouer c'est nommer, le contraire donc de garder pour soi voire de refouler. Avouer consiste à mettre en mots, à donner pour ainsi dire son nom à ce qu'il y a à nommer.

2. Avouer, cela peut être un long chemin, jusqu'à ce que nommer nous devienne possible. Ce chemin, sous la pression de la souffrance – de mon gémissement quotidien, dit le psalmiste (« mon cœur était changé en un chaume au plein feu de l'été ») –, cela peut être une psychothérapie ou un accompagnement spirituel, ou les deux. Dans bien des cas il n'y a d'aveu, de confession, qu'au prix d'un tel chemin, et on n'est pas au bout de ce chemin avec un tel aveu, mais celui-ci permet de poursuivre le chemin jusqu'à un nouvel aveu, lorsque le temps en sera venu à nouveau.

3. Avouer, et le chemin psychique et spirituel qui y mène, c'est quand c'est sérieux. Se lamenter est une perte de temps et d'énergie, c'est une fuite devant l'échéance seule libératrice de l'aveu. Avouer, et l'accompagnement psychologique et spirituel, l'entretien avec l'accompagnateur ou l'accompagnatrice, consiste à me dire, et me dire est toujours ultimement me dire devant Dieu. C'est là où c'est sérieux, là où il en va de moi, et de moi devant l'instance dernière de moi, et cette instance c'est ultimement Dieu.

4. L'aveu, la confession, consiste à nommer le fait que je ne viens pas à bout de moi-même, et cela à cause de mon péché, de ma faute, comme dit le psalmiste. Je reconnais que je me suis propulsé moi-même dans ce avec quoi je n'arrive pas à bout, j'en suis moi-même responsable, c'est de ma propre faute. Péché ou faute conduisent ainsi à un *fourvoisement* : mon fourvoisement, à cause du péché, de la faute, c'est ce dont je n'arrive pas à bout, ce dont je ne peux pas m'en sortir moi-même. Il y a certes une autre forme de fourvoisement, qui ne procède pas de mon péché, de ma faute, mais de ce que je nomme le *destin* : je n'y suis personnellement pour rien ou pour pas grand-chose mais dois le subir (même si, dans tel ou tel cas, ma propre responsabilité peut être impliquée) : une maladie, un

---

<sup>1</sup> Adaptation française d'une prédication donnée lors de la Fête de la Confrérie Saint Michaël, en octobre 2006 à Kloster Kirchberg (Allemagne). Le texte, *Vom Trost der Beichte*, a paru dans *Quatember*, n° 3, 2007, p. 162-166.

accident, la mort ou le départ d'un conjoint, un échec et le manque de succès, une catastrophe naturelle ou économique qui détruit les bases de mon existence matérielle, etc.

Mais qu'il s'agisse du fourvoisement par péché ou faute ou du fourvoisement par suite d'un coup du sort, dans les deux cas je n'arrive pas à bout de ma situation dans laquelle je suis projeté. Dans les deux cas, quelles que soient par ailleurs les aides dont je peux avoir besoin, il y a le chemin libérateur consistant à *me dire*, que ce soit *sous la forme de l'aveu* dans le cas du fourvoisement dû au péché, à la faute, ou *sous la forme de la plainte à Dieu* dans le cas du fourvoisement dû à « ce pour quoi on ne demande pas notre avis », comme on peut définir le destin (avec W. Elert). Il y a, en effet, à côté des psaumes pénitentiels, également les psaumes de plainte.

5. Le don de l'aveu, c'est le pardon, le don de la plainte c'est la grâce, et l'action de grâces est le don des deux. Le pardon comme don de l'aveu, voire de tout le chemin de l'accompagnement spirituel, ne rend pas nul et non avenue le fourvoisement ; la même chose vaut pour la grâce comme don de la plainte voire de tout le chemin d'accompagnement spirituel de cet acte de plainte devant Dieu. Le psaume ne dit pas : « Tu as enlevé mon péché, ma faute », comme s'il n'y avait rien eu, mais : « Tu as enlevé le poids – la peine – de mon péché », c'est-à-dire l'accablement, le poids oppressant. Ce qui a eu lieu a eu lieu et ne peut pas être nié. Le pardon, c'est le fait que je peux vivre et apprends à vivre avec cela, par Dieu, de la part de Dieu qui est le Maître sur le péché, sur la faute. La grâce, c'est, au regard de mon destin, que je peux vivre, que j'apprends à vivre avec cela, par Dieu, de la part de Dieu, qui est le Maître sur mon destin. Il me donne la possibilité, la capacité, de vivre avec cela. Pardon et grâce : c'est cela la liberté à l'intérieur du fourvoisement, une liberté qui enlève à ce dernier sa puissance de domination. Certes, il y a aussi la guérison, un nouveau commencement, le dépassement du fourvoisement, la libération hors de lui. Mais cela n'est pas toujours donné, pas dans chaque cas. « Ma grâce te suffit » est-il dit à l'apôtre Paul. Pardon et grâce, comme capacité donnée de la liberté – en vue d'elle – et ce au regard du fourvoisement qui a eu lieu, telle est la promesse certaine donnée par Dieu aussi bien à l'aveu qu'à la plainte ; cette capacité de la liberté – en vue d'elle –, c'est là l'expérience toujours nouvelle de la foi.

\*

Nous nous tournons à présent vers Gn 3 : « Mais le serpent était le plus rusé de tous les animaux du champ que le Seigneur avait faits [...]. » Ce qui ronge le psalmiste dans son âme et dans son corps, au point que ses « os se consumaient à gémir tout le jour », c'est une *puissance*, la puissance du fourvoisement. Le démêlement, le dé-fourvoisement du fourvoisement dû au péché, à la faute, se fait par l'aveu, de même que le dé-fourvoisement du fourvoisement dû au destin se fait par la plainte devant Dieu. Dans les deux cas, celui du fourvoisement du fait du péché et celui du fourvoisement du fait du destin, la puissance du fourvoisement c'est le *serpent*.

Qu'est-ce donc que ce serpent ? Nous passons ici sur ce que nous pouvons savoir, par la littérature, par l'histoire, par la mythologie, concernant le serpent. Nous nous contentons de lire attentivement notre texte lui-même. Qu'est-ce qui est dit ici ? Cela suffira.

Le serpent fait partie des animaux du champ. C'est Dieu qui l'a créé, à l'instar des autres animaux. Le serpent a même un nom : précisément celui de « serpent ». Mais à la différence des autres animaux, qui ont également un nom – c'est Adam, l'être humain, qui les leur a donnés à la demande de Dieu, comme cela est dit juste avant –, le serpent continue à avoir son lieu de vie dans le champ, alors que les autres animaux sont passés, du fait de leur appellation, du fait d'avoir reçu un nom, du champ au jardin, ce jardin que l'être humain doit cultiver et garder. *Opposition entre le jardin et le champ*. Le jardin, c'est le champ cultivé ; nous pouvons dire aussi : il est le champ placé dans la lumière du Créateur, le champ cultivé en Son nom, nommé de cette façon-là. Le champ, c'est le « pas-encore-jardin », donc le terrain inculte, le champ non placé dans la lumière du Créateur. Le serpent a, certes, déjà un nom, mais il appartient encore au champ, au « pas-encore-jardin ». C'est cela la ruse du serpent.

« Le serpent était le plus rusé de tous les animaux du champ... » Les autres animaux du champ appartiennent au jardin ; ils sont nus dans le jardin, tout comme Adam et Ève sont nus ; c'est ce qui est dit dans le verset qui précède le nôtre : « tous deux, l'homme et sa femme, étaient nus, et ils n'avaient pas honte ». Le mot rendu à propos du serpent par « rusé », c'est le même mot utilisé pour Adam et

Ève dans le sens de « nu ». Le serpent était nu comme tous les animaux du champ ; sa ruse – le second sens de « nu », c'est « rusé » – consiste dans le fait qu'il n'est pas seulement nu mais plus nu. C'est ce « plus que nu » (traduction littérale) qui est ce qui est rusé chez le serpent. La nudité à elle seule ne fait pas honte, telle est l'affirmation concernant les créatures qui sont placées devant Dieu. C'est le « plus que nu » du serpent qui conduit à la honte.

Gn 3, 7-13 :

« Les yeux de l'un et de l'autre s'ouvrirent, ils connurent qu'ils étaient nus, et, ayant cousu des feuilles de figuier, ils s'en firent des pagnes. Alors ils entendirent la voix du Seigneur Dieu, qui se promenait dans le jardin au souffle du jour, et l'homme et sa femme se cachèrent devant le Seigneur Dieu au milieu des arbres du jardin. Le Seigneur Dieu appela l'homme et lui dit : « Où es-tu ? » Il répondit : « J'ai entendu ta voix dans le jardin, j'ai pris peur car j'étais nu, et je me suis caché. » « Qui t'a révélé, dit-il, que tu étais nu ? Est-ce que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais prescrit de ne pas manger ? » L'homme répondit : « La femme que tu as mise auprès de moi, c'est elle qui m'a donné du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé. » Le Seigneur Dieu dit à la femme : « Qu'as-tu ait là ! » La femme répondit : « Le serpent m'a trompé et j'ai mangé. »

Nous sommes là en plein dans le fourvoisement, dans le jeu de cache-cache, dont l'expression se traduit par l'accusation de l'autre : je me cache derrière elle. Nous sommes là en plein dans la ruse du champ, du « pas encore jardin », du fait de ne pas se placer dans la lumière du Créateur, lequel ne peut être Créateur, également Créateur nouveau = Rédempteur, que si nous nous plaçons dans sa lumière ; nous sommes donc en plein dans la ruse du non-aveu devant Dieu, de la non-plainte devant lui. C'est cela la ruse du serpent, son mensonge ; c'est cela notre tromperie sur nous-même. La ruse du serpent, son mensonge, c'est le vernis mis sur notre nudité, c'est, en d'autres termes, le fait de ne pas m'exposer moi-même à ma nudité grâce aux feuilles de figuier dont je me couvre, et puis grâce au doigt pointé contre l'autre, ou les autres. Au lieu de l'aveu et de la plainte : l'accusation ! La ruse du serpent – en vérité ma ruse, car le serpent, c'est l'animal du champ en moi –, c'est la non-nomination, devant Dieu, de ma nudité. Adam et Ève sont nus en tant que créatures, nous sommes nus aussi en tant que pécheurs et fautifs, et nous sommes nus en tant que marqués par le destin. Ce n'est pas le fait que nous soyons des créatures qui est le problème ; le problème ce n'est même pas le fait que nous soyons pécheurs, fautifs, ce n'est pas non plus le destin qui nous frappe, mais le problème c'est de glisser dans le « plus que nu ». Nous passons du jardin de notre nudité devant Dieu (ce jardin est celui de la créature et aussi celui du pécheur et encore celui de l'être humain frappé par le destin, car tant que nous nous plaçons dans la lumière de Dieu, nous sommes dans le jardin !), dans le champ de la non-nomination devant Dieu, du fait de ne pas nous placer devant Dieu et donc de tourner en rond autour de nous-même. Le problème, c'est que nous voulons venir à bout de nous-même, en nous détournant de Dieu et ainsi en nous tournant vers le serpent. Le serpent est une puissance. Dieu également est une puissance. La puissance du serpent est destructrice, elle s'avère très concrètement comme telle : nous pouvons constater cela chez nous-même et parfois aussi chez d'autres. La puissance de Dieu est constructive, elle s'avère très concrètement comme telle : nous pouvons constater cela chez nous-même et parfois aussi chez d'autres.

Voilà pour l'explication de ce verset. La conclusion ? On remarque si nous pratiquons l'aveu devant Dieu et la plainte devant Dieu, ou non. On remarque cela aussi à propos de notre communauté, de notre Fraternité, pour autant que nous nous réclamons de l'aveu, de la confession, si ce que nous en disons est crédible parce que « couvert » par l'expérience ou si au contraire cela sonne creux, parce qu'il n'y a aucune réalité vécue par derrière. On le remarque chez nous, je le remarque chez moi, tu le remarques certainement chez toi. Telles ruptures à l'intérieur de la Fraternité, telles séparations, le peu de rayonnement positif, tant personnellement que communautairement, cela tient à la non-expérience de la bénédiction qu'est l'aveu devant Dieu et la plainte devant Dieu. L'expérience de la bénédiction de l'aveu devant Dieu et de la plainte devant Dieu s'atteste au contraire dans la capacité à supporter des tensions, dans la cohésion due au fait d'être tournés positivement les uns envers les autres, dans la croissance commune les uns avec les autres et les uns grâce aux autres, et également dans le rayonnement de cette force sur d'autres, par-delà la Fraternité, dans la famille, dans la profession, dans l'Église et dans la société. Cette célébration pénitentielle ne permet peut-être pas d'engranger déjà la plénitude de la bénédiction liée à l'aveu et à la plainte devant Dieu et donc la plénitude du pardon et de

la grâce ; peut-être est-elle seulement un acompte de quelque chose qui doit encore s'accomplir en plénitude, une promesse de pardon pour le péché et la faute, une annonce de la grâce pour quiconque souffre du poids du destin pesant sur lui ou sur elle : un acompte qui libère seulement le chemin pour un tel aveu et une telle plainte devant Dieu et par conséquent pour l'expérience encore à venir de la puissance créatrice du pardon et de la grâce.